

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-2/02

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : LAPLACE Jacky

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : TALLET Maud

OBJET : Personnel Départemental : Création d'emploi non permanent.

Il est proposé de créer un emploi non permanent dans le cadre de la mise en ligne début janvier 2012 de la base patrimoine Ariane 77.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 84-53 en date du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment dans ses articles 3 alinéa 2 et 34,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

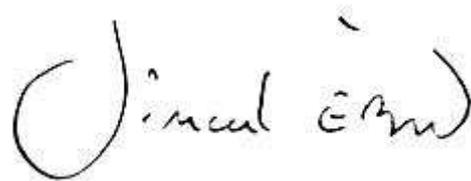
DECIDE

D'approuver la création d'un emploi non permanent pour un besoin occasionnel de 6 mois non renouvelables, qui sera pourvu par un agent non titulaire rémunéré en référence au cadre d'emploi d'assistant qualifié de conservation du patrimoine.

Ces dépenses seront imputées sur le domaine « Gestion des Ressources Humaines », à l'action « Masse salariale ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ